

# PERSPECTIVES FEMINISTES POUR TRANSFORMER LE POUVOIR ECONOMIQUE

Fascicule 1  
Août 2011

1



## **Souveraineté alimentaire : ahora!**

Explorant les débats sur le développement alternatif et les droits des femmes

par Pamela Caro pour l'AWID

**awid** les droits  
des femmes

L'Association pour les droits de la femme et le développement

# PERSPECTIVES FEMINISTES POUR TRANSFORMER LE POUVOIR ECONOMIQUE

Fascicule 1  
Août 2011

## Souveraineté alimentaire :

Explorant les débats sur le développement  
alternatif et les droits des femmes

par Pamela Caro pour l'AWID

L'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) est une organisation associative internationale et féministe qui lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes, le développement durable et les droits de la femme. La mission que s'est fixée l'AWID est de renforcer la voix, l'impact et l'influence des défenseurs, des organisations et des mouvements des droits de la femme à l'échelle internationale pour faire progresser efficacement les droits des femmes.

Auteure : Pamela Caro

Coordination : Alejandra Scampini

Traduction : Camille Dufour

Correction : Adrienne Beaudry

Mise en page : Ana Abelenda

Conception et production : Lynn O'Rourke

Photo de couverture : Pamela Caro



© 2011 Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) Cette publication peut être redistribuée à des fins non commerciales dans tout média sous forme inchangée et intégrale avec mention l'AWID et de l'auteur. Publié par l'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) à Toronto, à Mexico City et au Cap.

Cette publication est disponible en ligne sur [www.awid.org](http://www.awid.org)

Cette publication est disponible en linge en anglais, en français, et en espagnol.

Cette publication a initialement été publiée en anglais © AWID August 2011, Toronto, Canada.

L'AWID remercie de leur soutien généreux de Cordaid, la Fondation Ford, Hivos, la Fondation Levi Strauss, le fonds OMD3 Fund (Ministère néerlandais des Affaires étrangères), Norad, Oxfam Novib, l'Agence suédoise de développement international (Sida), l'Agence suisse de coopération et de développement (SDC), et un contributeur anonyme.

## TABLE DES MATIÈRES

À propos de cette série . . . 1

À propos de cet article . . . 2

Introduction . . . 3

Qu'entendons-nous par souveraineté alimentaire? . . . 4

Histoire . . . 4

Les principales composantes du concept de souveraineté alimentaire . . . 6

Le droit à l'alimentation et les droits des paysans-nes. . . 7

Le rôle des femmes et son impact sur les relations de genre . . . 8

L'ouverture du débat sur l'émancipation et l'autonomisation des femmes. . . 9

Menaces et défis actuels . . . 11

Bibliographie . . . 13

### À PROPOS DE CETTE SÉRIE

Nous continuons à vivre, comme le soulignent de nombreux groupes défenseurs des droits de la femme, dans un contexte de crises mondiales convergentes. Les crises économiques et financières, ne peuvent être traitées indépendamment des crises alimentaire, énergétique, de l'eau, environnementale-de changement climatique, des droits humains et de soins. Ces crises imbriquées font partie d'un modèle de développement ayant échoué : un modèle qui, par essence, reste en grande partie patriarcal, aveugle aux questions de genre et indifférent aux droits humains, y compris aux droits des femmes.

Les femmes possèdent une vaste expérience dans la conception de stratégies de survie et de résistance face à l'échec des modèles de développement et aux crises récurrentes causées par ces modèles. En vue du 12ème Forum International de l'AWID sur les droits des Femmes et le Développement, nous avons produit cette série afin de partager les contributions des mouvements féministes et autres mouvements sociaux pour transformer le pouvoir économique. Durant les trois dernières années, AWID a analysé l'impact et les réponses à la crise systémique selon une perspective féministe et des droits des femmes. Cette série est la continuation de ce travail qui explore les différentes visions alternatives de développement, c'est-à-dire, les formes alternatives d'organisation des économies.

Cette série ne prétend pas proposer un modèle de développement alternatif, achevé et définitif, au système économique dominant. La série vise à partager et à promouvoir l'analyse critique des diverses visions et expériences alternatives qui sont mises

en œuvre partout dans le monde par des mouvements sociaux progressistes et des groupes féministes. Pour mieux expliquer certains de ces points de vue et pratiques, nous avons contacté les principaux groupes—les pionniers-ères et, dans de nombreux cas, les vrais-es créateurs-rices des concepts traités par cette série. Ces groupes continuent à travailler, à clarifier et à adapter ces concepts en partenariat avec d'autres. Leurs contributions dans cette série visent à : échanger des expériences de terrain, diffuser les témoignages de divers groupes de femmes, fournir des analyses et construire des connaissances sur des visions et des pratiques de développement alternatif en vue d'une transformation.

Au fur et à mesure que nous abordons ces alternatives d'une perspective féministe critique, nous avons pour but la sensibilisation et l'alimentation du débat au sein des groupes de femmes, mais aussi au sein des groupes mixtes de la société civile sur les aspects genrés des paradigmes de développement alternatif. Nous espérons que cet article sur les perspectives féministes visant à transformer le pouvoir économique puisse contribuer à la conversation et encourager un passage à l'action à l'heure où le modèle dominant de développement économique est en crise. Nous visons à proposer des moyens durables d'aller de l'avant, qui soient bénéfiques tant pour les hommes que les femmes, ainsi que pour la planète.

### À PROPOS DE CET ARTICLE

Cet article, rédigé par la Chilienne Pamela Caro, chercheuse féministe, présente les éléments clés du concept de souveraineté alimentaire. Madame Caro est chercheuse et travailleuse sociale au sein du Centre pour le Développement des Femmes (CEDEM), basé à Santiago, au Chili. Docteure en études sociales et en politiques de l'Université de Santiago du Chili, elle est aussi détentrice d'un mastère en sciences sociales et licenciée en travail social. Elle possède plus de 15 années d'expérience de travail auprès des femmes rurales et indigènes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes sociaux visant à surmonter la pauvreté et l'exclusion sociale, en luttant pour l'égalité des genres et la participation citoyenne.

Dans cet article, l'auteure analyse l'histoire de la notion de souveraineté alimentaire, depuis ses origines dans l'expérience des mouvements paysans (au sein desquels les mouvements de femmes rurales, d'Amérique latine et du reste du monde, ont joué un rôle central), en réponse à un contexte politique et économique marqué par la libéralisation du commerce et la hausse mondiale des prix alimentaires.

Caro explore les défis liés à la reconnaissance de la contribution des femmes à l'économie agricole d'une manière qui ne soit pas contaminée par le stéréotype traditionnel féminin, mais qui ouvre la voie à l'autonomisation des femmes. Cet article vise à alimenter le débat parmi les activistes pour l'égalité des genres pour savoir comment connecter l'approche de la souveraineté alimentaire avec les droits des paysannes et paysans.

Cette analyse, dans sa première version, a été présentée comme contribution au Ve Congrès de la Coordinatrice latino-américaine des organisations rurales (CLOC)—Via Campesina, qui s'est tenue à Quito, en Équateur, en octobre 2010.

La photo de couverture a été prise par l'auteure lors de sa participation au congrès de la CLOC, en octobre 2010. Démontre les femmes activistes mapuche avec les bannières et pancartes annonçant leurs demandes de "souveraineté alimentaire" et "libérons le territoire mapuche". Au centre de la photographie se trouve Juana Curion, qui a lutté pour les droits des femmes paysannes indigènes au Chili depuis plus de 30 ans.

### INTRODUCTION

L'objectif de cette étude est de compiler, de manière analytique, les discussions autour du concept de souveraineté alimentaire. On montrera que le mouvement des paysannes latino-américaines et internationales a joué un rôle central dans la souveraineté alimentaire dans la mesure où il a établi le lien entre les droits des femmes et le développement rural.

Cette analyse prend place dans un contexte d'importants changements dans l'économie et la société rurale des années 80 et les crises successives interdépendantes—la récession économique mondiale, la crise du changement climatique, la crise des prix alimentaires et la crise des systèmes de soins. Toutes ces crises ont eu des effets dévastateurs, en particulier chez les femmes et les plus pauvres d'entre elles, et ont creusé les inégalités

sociales et de genre. Ce contexte montre l'urgence d'ouvrir le débat sur la construction de nouveaux modèles de développement, qui devraient jaillir et tirer profit des expériences existantes, en valorisant les demandes et les propositions du mouvement dont font partie un important groupe d'organisations de femmes paysannes et indigènes d'Amérique latine.



Réunion des participantes chiliennes au Ve Congrès de la Coordinatrice latino-américaine des organisations rurales (CLOC) qui s'est tenu à Quito, en Équateur, en octobre 2010  
Photo de couverture : Pamela Caro

### QU'ENTENDONS-NOUS PAR SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE?

The Les organisations sociales qui ont inventé le terme de souveraineté alimentaire ont clairement précisé qu'il s'agit davantage d'un principe et d'une éthique de vie plutôt que d'un concept théorique. À défaut de correspondre à une définition académique, le terme est issu d'un processus d'élaboration collectif, participatif, populaire et progressiste. La notion s'est enrichie au fur et à mesure, à la suite d'une série de débats et de discussions politiques initiés au sein du processus même de création de l'instance qui abrite les organisations paysannes qui se montrent critiques à l'égard des politiques agricoles libérales et des politiques d'alimentation actuelles. La Via Campesina, fondée en 1992 et son instance latino-américaine, la CLOC, créée en 1994, sont les principaux organismes qui font la promotion de ce principe.

La souveraineté alimentaire est définie, dans divers documents et déclarations, comme l'ensemble des droits des peuples à définir leurs propres politiques agricoles et alimentaires, ce qui a trait à la protection et la régulation de la production agricole et le commerce agricole interne pour le développement durable, protéger les marchés intérieurs contre les importations et limiter le dumping économique et social de produits dans les marchés. Cette souveraineté alimentaire se matérialise dans le droit de décider comment organiser la production, quoi et comment planter et comment organiser la distribution et la consommation, selon les besoins des communautés,

en quantité et qualité suffisantes, en donnant la priorité aux produits locaux et aux variétés locales (« Escuela de Mujeres del Cono Sur » 23-25).

### HISTOIRE

Le concept de souveraineté alimentaire a été introduit en 1996 par La Via Campesina, dans le cadre Sommet mondial de l'alimentation (WFS) organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome. Le débat officiel portait sur la notion de sécurité alimentaire, en réaffirmant « le droit de chacun à avoir accès à une nourriture saine et nutritive, conformément au droit à une alimentation adéquate et au droit fondamental de ne pas souffrir de la faim » (Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, 1996).

Toutefois, les organisations de femmes rurales présentes au Forum parallèle du Sommet, se sont montrées critiques à l'égard des discussions des gouvernements, qui, au même moment où le néolibéralisme prenait de l'ampleur et où l'Organisation mondiale du commerce (OMC) émergeait dans le milieu des années 90, ont remanié la définition de sécurité alimentaire de façon à garantir le droit à l'alimentation

<sup>1</sup> La Via Campesina est un mouvement social international de paysans et paysannes, de petits et de moyens producteurs, de femmes rurales, d'indigènes, de paysans et paysannes sans terre, de jeunes ruraux et de travailleurs agricoles. La CLOC, sont versant latino-américain, rassemble 52 organisations de 20 pays.

par la libéralisation du commerce des aliments. Cela a ouvert la voie à un important et lucratif modèle d'affaires fondé sur les aliments (les sociétés transnationales, l'industrie chimique, la restauration rapide, etc.). Comme le souligne Francisca Rodríguez, « tout était fait pour s'assurer que les mécanismes du commerce alimentaire s'ouvrent vers le monde ».

Contrairement à la notion de sécurité alimentaire, les organisations d'agriculteurs-rices ont élaboré un principe de souveraineté alimentaire qui stipule que « la nourriture n'est pas une question de marché, mais une question de souveraineté » (Montecinos). Par conséquent, le droit à l'alimentation et à produire de manière souveraine est « non négociable ». Ce concept, nouveau et transgresseur, constitue une rupture vis-à-vis de l'organisation des marchés agricoles imposée par les négociations au sein de l'OMC. Les règles de l'OMC avaient déjà brisé les mesures de protection existantes dans le domaine de l'agriculture, mises en œuvre précédemment par les gouvernements, à travers l'imposition de taxes sur les importations alimentaires bon marché, en favorisant les prix des aliments locaux, en fournissant des mécanismes de fourchette de prix conçus pour que les pays puissent se défendre de la variabilité des prix internationaux et en maintenant la capacité d'achat des pouvoirs publics (Montecinos).

Lors de la récente Conférence des Peuples sur le changement climatique qui s'est tenue à Cochabamba, en Bolivie, en avril 2010, la souveraineté alimentaire a été ratifiée en tant que droit des peuples à contrôler leurs propres semences, terre et eau. Elle assure également, à travers une production locale et appropriée culturellement, l'accès des peuples à une alimentation suffisante,

nutritive et variée en accord avec la Terre Mère. Elle met l'accent aussi sur une production autonome, participative, communautaire et partagée de chaque nation et peuple. Ce concept a permis de réaffirmer de nouvelles visions et conceptualisations basées sur le paradigme du « vivre bien » ou Sumak Kawsay, concept qui provient du patrimoine ancestral andin, une alternative qui émane du peuple. Cette approche s'accorde aux principes de l'économie féministe, qui place également au centre du modèle le bien-être de chacun-e, en recherchant une nouvelle vision de la durabilité humaine, à travers la reconnaissance de la diversité des peuples et de leur intégration (Farias).

Pour le mouvement paysan, le fait d'opter pour la souveraineté alimentaire entraîne des répercussions importantes sur plusieurs niveaux. Cela implique un changement radical dans les politiques commerciales productivistes actuelles, mais aussi de passer d'une production industrielle vouée à l'exportation, à une petite production paysanne en phase avec des modes de vie compatibles avec la durabilité, la redistribution, la justice et l'équité. Elle est importante aujourd'hui, car elle se pose comme une alternative aux graves problèmes qui affectent l'alimentation mondiale et l'agriculture. Elle apparaît comme une proposition pour l'avenir reposant sur des principes comme l'autonomie et l'autodétermination des peuples (León 2008 5).

« La souveraineté alimentaire est un principe, une éthique de vie, une façon de voir le monde et de le construire sur des bases de justice et d'égalité. » —Francisca Rodríguez

### LES PRINCIPALES COMPOSANTES DU CONCEPT DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Les principales composantes d'un modèle durable de production agricole paysanne basée sur la souveraineté alimentaire sont les suivantes :

**1** La souveraineté alimentaire signifie en elle-même une **production locale et une souveraineté populaire**. Elle priorise la production agricole locale pour nourrir la population, par conséquent, les décisions sur l'échange, le commerce et la distribution sont souveraines et locales (Léon et Serna 11).

**2** Sa mise en œuvre exige un retour à la lutte pour une **Réforme Agraire Intégrale** visant à : assurer les pleins droits des femmes et des hommes sur la terre; défendre et récupérer les territoires des peuples indigènes; garantir aux communautés de pêcheurs l'accès et le contrôle des zones de pêche et des écosystèmes; reconnaître l'accès et le contrôle des routes de migration de pâturage; renouveler l'interdépendance entre les producteurs-rices et les consommateurs-rices; assurer la survie de la communauté, la durabilité écologique et le respect de l'autonomie locale, en assurant l'égalité des droits pour les hommes et les femmes; et contribuer à mettre fin au trop important exode rural.

**3** La connaissance et la liberté totale pour **échanger et améliorer les semences** sont une composante fondamentale de la souveraineté alimentaire. La diversité des semences assure l'abondance de nourriture, elle constitue la base d'une nutrition

adéquate et variée et permet l'élaboration d'une cuisine locale et désirée. La CLOC Via-Campesina élabore une campagne permanente visant à défendre les semences, une campagne liée à la défense de la terre, du territoire et des cultures paysannes et indigènes. La campagne s'oppose aux brevets, car ceux-ci constituent une expropriation des ressources génétiques et une monopolisation du savoir («Hacer memoria y redescubrir nuestra historia »).

**4** Un autre élément clé de la souveraineté alimentaire proposée est la **lutte contre les organismes génétiquement modifiés** et la promotion de pratiques agricoles biologiques, agroécologiques et durables («Escuela de Mujeres del Cono Sur» 25), fondées sur le droit à la récupération des savoirs ancestraux.

**5** En vertu du droit humain à l'alimentation face à l'expansion des biocarburants, la proposition réaffirme sa **conviction que la fonction sociale de l'agriculture est la production alimentaire**. Le droit des peuples à consommer selon des facteurs culturels, éthiques, religieux, esthétiques, nutritionnels, ainsi que d'avoir accès à des aliments sains et propres à la culture («Escuela de Mujeres del Cono Sur» 23) est également au centre de la souveraineté alimentaire proposée.

**6** Des discussions récentes ont conduit à affirmer que le principe de souveraineté alimentaire est lié à l'arrêt du réchauffement climatique mondial et au refroidissement de la planète, qui ne peut être atteint qu'avec une profonde transformation de l'agriculture vers **un modèle durable de production**. L'agriculture industrielle est

un facteur qui aggrave le réchauffement planétaire et le changement climatique, parce que les aliments frais sont transportés partout dans le monde inutilement et, par conséquent, les paysans-nes se voient refuser un accès adéquat aux marchés locaux et nationaux.

### LE DROIT À L'ALIMENTATION ET LES DROITS DES PAYSANS-NES

La crise financière mondiale et son impact sur les prix alimentaires ont entraîné la violation du droit à l'alimentation en tant que droit humain fondamental. Son manque d'exercice et d'application implique une limitation à la réalisation effective des autres droits humains. Le droit à l'alimentation est un droit humain fondamental qui fait partie de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. L'article 25 stipule que « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation » (Nations Unies).

Le mouvement de La Via Campesina est d'accord et se prononce sur la nécessité d'une Convention internationale sur les droits des paysans-nes, car il reconnaît que les conventions et mécanismes internationaux sont limités, notamment en ce qui concerne la protection des petits-es agriculteurs-rices face aux politiques néolibérales (« Déclaration des Droits des Paysannes et Paysans »). Depuis dix ans déjà, La Via Campesina a lancé une campagne visant à créer un instrument international dans le but de respecter, protéger, améliorer et promouvoir les droits des paysans et des paysannes, en promouvant

des mécanismes juridiquement contraignants au niveau local et national afin d'assurer leur exercice.

Une lecture genrée de ces droits permet d'affirmer que la situation des femmes rurales devient plus visible : on reconnaît clairement le besoin d'assurer les droits individuels des paysannes et paysans tout en défendant l'égalité de genre au sein de ce groupe. La proposition contient des droits qui ont, historiquement, fait partie des revendications féministes comme le droit à la vie et à un niveau de vie décent, qui inclut notamment la défense des droits sexuels et reproductifs des femmes paysannes et la protection de celles-ci contre la violence liée au genre. Les autres aspects abordés concernant le droit à la terre et au territoire; le droit aux semences et aux connaissances et pratiques agricoles traditionnelles, qui inclut le droit de refuser le modèle d'agriculture industriel et le droit à la souveraineté alimentaire, le droit aux moyens de production agricole, le droit à l'information et à la technologie agricole; la liberté de déterminer les prix et le marché pour la production agricole, y compris le droit de développer des systèmes de commercialisation communautaires pour assurer la souveraineté alimentaire, le droit à la protection des valeurs de l'agriculture, le droit à la biodiversité; le droit de préserver l'environnement, la liberté d'association, d'opinion et d'expression et le droit à l'accès à la justice.

### LE RÔLE DES FEMMES ET SON IMPACT SUR LES RELATIONS DE GENRE

Nous avons décrit le principe de souveraineté alimentaire comme étant la base pour construire un projet alternatif de développement rural et de production agricole et paysanne. Cela concerne non seulement les populations rurales, mais la société tout entière : « il ne s'agit pas que d'une question paysanne, mais aussi de société et d'humanité » (Rodríguez). Les femmes ont également joué un rôle fondamental au sein des mouvements paysans. Sur base de cette conceptualisation, il est important d'analyser les avantages et les inconvénients d'une perspective féministe critique et historique. Il est important de se demander quels sont les éléments permettant le progrès des droits des femmes et quels sont les occasions et les défis liés au principe de souveraineté alimentaire pour l'exercice des droits des femmes.

Les féministes et les spécialistes des relations de genre soutiennent que l'idéologie patriarcale est au cœur des tendances capitalistes en matière de commerce et d'exportation qui visent à produire toujours davantage pour obtenir des rendements plus élevés, étant donné que les systèmes économiques, la production et la reproduction ne sont pas autonomes (Hernando 116-130; Carrasco 3-6). Les personnes qui se trouvent sur le marché du travail productif ont des besoins quotidiens, de sorte que le travail de reproduction et de soins est absolument nécessaire au fonctionnement du marché et à

la production capitaliste. Carrasco voit le patriarcat comme une « main invisible » régissant la vie quotidienne, car le système capitaliste profite des avantages du transfert des coûts de production à la sphère domestique. Le travail reproductif serait donc une condition de l'existence du système économique. Depuis toujours, tout en étant indispensable pour la survie, les activités nécessaires à la reproduction humaine, « l'entretien de la vie » ou son « maintien » y compris l'alimentation, ne sont pas reconnues socialement ni valorisées économiquement par les sociétés.

Dans le cas des femmes paysannes, l'invisibilisation de leur contribution à l'économie agricole est évidente (León et Serna 12). Elles ont été historiquement liées à la découverte, la recherche et la création de la nourriture depuis l'invention de l'agriculture.

Le patriarcat est comme la « main invisible » de la vie quotidienne. Le système capitaliste profite des avantages du transfert des coûts de production vers la sphère domestique.

Elles ont expérimenté, fait de l'hybridation de graines, séparé ce qui était comestible de ce qui ne l'était pas, conservé les aliments, inventé et perfectionné les régimes alimentaires et les instruments culinaires. Elles ont une longue tradition de collecte, de sélection et de propagation de variété

de semences pour l'alimentation et leur utilisation médicinale. Elles sont les premières protectrices des ressources génétiques et de la biodiversité du monde. En bref, elles ont développé des mécanismes de production, transformation, distribution, en se heurtant, malheureusement, aux relations inégalitaires du travail non rémunéré. Malgré l'énorme importance sociale et économique de ces activités, elles demeurent invisibles dans les statistiques officielles

(León 2008 8) et sont dévalorisées socialement d'un point de vue du genre. En plus de l'invisibilité historique de la contribution des femmes, l'inégalité de genre dans l'exercice des droits dans les zones rurales est évidente, telles que l'accès au crédit, à la terre, aux soins de santé, la titularisation des droits d'exploitation, l'écart salarial, le manque de revenus propres ou l'iniquité dans la répartition des revenus lorsque les deux partenaires sont engagés dans des activités productives (León et Serna 13). Dans les sociétés rurales, il existe des obstacles légaux, mais aussi de larges barrières culturelles.

### L'OUVERTURE DU DÉBAT SUR L'ÉMANCIPATION ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Les organisations de femmes de la CLOC<sup>2</sup> ont pleinement adhéré, depuis leurs débuts, au processus de création de la proposition d'une production paysanne durable basée sur le principe de souveraineté alimentaire. Elles affirment avoir d'abord fait une démarche personnelle de reconnaissance, en tant que sujets de droits, de l'oppression qui touche les femmes rurales et de leur recherche d'autonomie. Dans son argumentation, la souveraineté alimentaire s'aligne sur la justice de genre. Elle propose un programme de revendication de la valorisation du rôle social historique des femmes paysannes lié au processus créatif de la production alimentaire (Montecinos), car il est acquis que cela contribuera à leur reconnaissance

La proposition de souveraineté alimentaire s'aligne sur la justice de genre.

en tant qu'individus et citoyennes. Cela comprend également un programme de réparation, dans le domaine des rapports sociaux de genre, en raison de la nullité de la valeur de la participation des femmes dans la division patriarcale du travail (León 2008 8). La question est de savoir comment réaliser cette réparation, de manière à ce que cette reconnaissance ne stigmatise pas les femmes comme étant les seules responsables d'une fonction sociale qui doit prendre ses distances d'avec le stéréotype traditionnel féminin pour se transformer en un moyen pour l'autonomisation des femmes.

À cet égard, Cristina Borderías prévient que la réévaluation de l'histoire des fonctions sociales, comme la nutrition, risque de se limiter à une simple reconnaissance symbolique, ce qui peut même servir à renforcer la division de genre traditionnelle du travail, si elle n'est pas utilisée comme une occasion politique pour remettre en question l'organisation du système économique, d'après l'idée que les systèmes économiques ne sont pas autonomes (Gil). L'élimination de cette barrière devrait permettre de reconnaître la valeur économique de la reproduction et, par exemple, la production alimentaire pour la consommation devrait cesser d'être classée comme étant strictement reproductive (León 205) pour commencer à être considérée comme productive.

<sup>2</sup> Telles que la CONAMUCA de la République Dominicaine, la Bartolina Sísade de la Bolivie, la Red de Mujeres Rurales de l'Uruguay, l'Articulación Nacional de Mujeres Trabajadoras Rurales du Brésil, l'ANAMURI du Chili, la CONAMURI du Paraguay et la Red de Mujeres Rurales de Venezuela.

D'autre part, la reconnaissance de la contribution historique des femmes dans la production alimentaire devrait articuler, en même temps, des propositions visant à une plus grande égalité dans les relations privées entre les hommes et les femmes des campagnes. Les propres organisations de femmes rurales reconnaissent que le système patriarcal des relations est bien installé dans les communautés et dans la vie quotidienne, faisant de la domination et de l'exploitation la forme dominante de relation (Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire 3).

Dans la notion de souveraineté alimentaire, les propositions les plus concrètes en matière de genre sont : l'accès équitable aux terres, l'accès au crédit et l'accès à la formation. Celles-ci doivent s'adresser aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Cependant, nous demeurons en attente des discussions liées aux relations de genre privées, de ce qu'il se passe « dans l'intimité du foyer », de la responsabilité des hommes de fournir des aliments pour leurs familles et communautés et, notamment, du rôle des hommes dans la souveraineté alimentaire. En ce qui a trait au droit souverain de produire des aliments, il a fallu reconnaître et apprécier le rôle des femmes, tant historique qu'actuel. Cela a conduit à des systèmes d'alerte à l'invisibilisation des femmes lorsque les sujets sur lesquels elles ont été les précurseurs atteignent des niveaux de connotation politique, « comme dans la première étape de la campagne des graines de Via Campesina, lors du cycle de reproduction des graines, les femmes font l'objet d'une reconnaissance, cependant, lorsque l'on passe à l'étape de

multiplication des semences, ce sont les hommes qui sont reconnus se qui tend à masquer le rôle des femmes dans le cycle précédent » (Rodríguez).

L'analyse devient plus complexe lorsqu'on examine la volonté de rendre visible la fonction sociale historique d'alimentation des familles, des communautés et des peuples. L'expérience des femmes dans la société salariale occidentale, liée aux fonctions alimentaires, a été caractérisée par l'assujettissement et l'isolement social. Ces activités, qui ne sont pas spécialisées, ne sont pas associées au changement, mais à la tradition. Elles ne nécessitent pas de déplacement vers des lieux inconnus : son exécution se réalise dans un espace connu. De plus, elles s'opposent à la structure des activités liées à l'individualité et au pouvoir (Hernando 125-130).

L'accès équitable aux terres, au crédit et à la formation devrait viser aussi bien les hommes que les femmes.

Par conséquent, la lutte féministe occidentale vise à contester la fixation rigide et naturalisée entre le féminin et la préparation des aliments. L'émancipation a souvent été synonyme de « libération de la cuisine » et d'un désir de partager les tâches domestiques. Cependant, les voix des femmes rurales nous poussent à changer notre perception basée sur des schémas traditionnels de pensée dichotomique, en considérant les travaux de conservation et de préparation des aliments comme un « autre pouvoir », en donnant la priorité à d'autres valeurs. « Tout au long de notre chemin, nous lui avons donné une valeur, ce qui peut sembler un fardeau pour les femmes de la ville, constitue un espace de pouvoir pour nous » (Rodríguez).

Du point de vue féministe et de la lutte pour la justice entre les genres, les perspectives doivent

intégrer des éléments supplémentaires de visibilité. Elles doivent articuler un discours permettant de converger, en même temps, vers une autonomie politique, économique et personnelle des femmes. Les femmes doivent exercer leur liberté de définir le projet de vie qu'elles désirent, un projet qui remettrait en question les rôles sexuels traditionnels et qui ferait rupture avec un passé de subordination.

« La cuisine a, pour nous, une signification différente que pour les femmes de la ville : elle constitue un espace de transmission et de formation des nouvelles générations. Le repas est plus détendu, il est lié à la chaleur, au feu, aux graines et au stockage des aliments, à des processus de transformation qui sont plus collectifs, parce que l'odeur et le goût ont le pouvoir de réunir les gens. À la campagne, l'espace principal de la maison est la cuisine. » – Francisca Rodríguez

### MENACES ET DÉFIS ACTUELS

Une politique du genre basée sur des principes de souveraineté alimentaire doit nous conduire à envisager l'inclusion, de manière égale, des hommes et femmes dans toutes les phases et composantes impliquées et présentées précédemment. Il s'agit donc d'une souveraineté alimentaire couplée d'une

réforme agraire assurant, cette fois, une possession de la terre de manière équitable entre hommes et femmes. Une souveraineté alimentaire dans la défense des semences, avec une participation plus égalitaire des hommes et des femmes dans les processus de reproduction, de multiplication et d'échange. Chaque activité doit avoir une valeur égale, il faut donner l'alerte lorsque l'une des phases dans laquelle les hommes sont davantage impliqués, dû seulement à une question culturelle, acquiert une importance supérieure.

Il est clair que la souveraineté alimentaire a le visage et les mains d'une femme. Cela dit, de quelle manière cette proposition aide-t-elle à l'émancipation des femmes? Comment est-ce qu'elle les libère de la domination patriarcale qu'elles ont elles-mêmes identifiée dans les rapports sociaux de genre du secteur rural? La réponse n'est ni simple ni unidimensionnelle, nous pouvons plutôt parler d'ambivalences, ou bien d'avantages, d'une part, et d'inconvénients, de l'autre, selon les « lunettes » avec lesquelles nous interprétons la réalité. D'un côté, il est important de souligner les changements survenus dans l'exercice des droits des femmes et comment le principe de souveraineté alimentaire contribue ou pourrait contribuer à cet objectif. Dans l'ensemble, il est important de préciser que les paysannes ont désormais davantage de droits en matière de genre que par le passé, bien qu'il existe encore de nombreux droits à conquérir. Par exemple, par rapport à l'invisibilité historique et la subordination au sein du modèle patriarcal de société actuel, dans la ville et à la campagne, l'acquisition du statut de productrices a conduit à un changement pour les femmes : il leur a permis de prendre conscience de

leurs droits individuels et d'être plus indépendantes économiquement. La souveraineté alimentaire comprenant la justice de genre devrait, d'une part, réaffirmer ces avancées qui constituent une étape vers l'équité et, en même temps, se prémunir contre tout retour en arrière en matière de subordination sexuelle.

La souveraineté alimentaire appelle au droit des peuples à décider de ce qu'ils souhaitent produire, de la façon de le produire et des conditions de distribution. Du point de vue féministe, il est nécessaire de surveiller de près le partage du pouvoir et la prise de décision dans les domaines où il faudrait idéalement exercer ce droit de décider. Autrement dit, il faut assurer l'exercice de la démocratie interne au sein des communautés et des villages.

La souveraineté alimentaire désigne le processus de production, de préparation et de consommation d'aliments, un rôle social historiquement attribué aux femmes dans toutes les sociétés. Considérant les points soulevés par Magdalena León, sur la nécessité de briser la dichotomie production-reproduction, ces activités devraient être la responsabilité de la société tout entière et non seulement celle des

femmes dans le cadre de leur rôle sexuel. De cette manière, les femmes pourront acquérir la reconnaissance sociale qu'elles méritent.

Tout cela nous amène à politiser l'espace de la préparation et de la distribution des aliments au cœur de notre économie, parce que [nous], « les femmes, savons comment le faire, nous voulons être entendues, pour atteindre le pouvoir qui nous permette de le faire, et en même temps nous souhaitons distribuer et partager le travail à faire » (Nobre).

La souveraineté alimentaire comprenant la justice de genre devrait, d'une part, réaffirmer ces avancées qui constituent une étape vers l'équité et, en même temps, examiner et se prémunir contre tout retour en arrière en matière de subordination sexuelle.

### Bibliographie

Carrasco, Cristina. « La sostenibilidad de la vida humana: ¿un asunto de mujeres? » Ed. Magdalena León T., *Mujeres y Trabajo: cambios impostergables*. Porto Alegre, Brésil: Veraz Comunicação, 2003. Web. juin 2011. <http://sala.clacso.org.ar/gsdll/cgi-bin/library?e=d-000-00--0grup-00-0-0-0prompt-10--4-----0-11--1-es-Zz-1---20-about--00031-001-0-0utfZz-8-10&a=d&c=grup&cl=CL2.1&d=HAS H01ee25c818944a5e4c803522.2>

Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire. « Déclaration de Brasilia. Conférence régionale des mouvements sociaux, des organisations sociales et des ONG sur les directives volontaires en matière de propriété des terres et de ressources naturelles ». Mai 2010. Web. juin 2011. [www.foodsovereignty.org](http://www.foodsovereignty.org) <http://ebookbrowse.com/declaracin-de-brasil-19maggio-pdf-d64441956>

*Déclaration des Droits des Paysannes et Paysans*. La Vía Campesina. Mars 2009. Web. juin 2011. [http://www.viacampesina.org/fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=580:declarati-on-des-droits-des-paysannes-et-des-paysans-&catid=14:publications&Itemid=30](http://www.viacampesina.org/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=580:declarati-on-des-droits-des-paysannes-et-des-paysans-&catid=14:publications&Itemid=30)

Farias, Nalú. « Hacia otros Estados, refundaciones constitucionales, plurinacionalidad y socialismo ». La Marche mondiale des femmes, Brésil. Août 2010. Présentation lors du Forum Social des Amériques, Paraguay.

Gil, Silvia L. « Repensar el trabajo. Mujeres, trabajo y cuidados. Entrevista con Cristina Borderías. » *Minerva*. No. 8, 2008. Web. Juin 2011. [http://www.circulobellasartes.com/ag\\_ediciones-minerva-LeerMinervaCompleto.php?art=255](http://www.circulobellasartes.com/ag_ediciones-minerva-LeerMinervaCompleto.php?art=255)

« Hacer memoria y re-descubrir nuestra historia. » CLOC 2010. 15 años de lucha y aportes a la construcción y avance de los movimientos sociales y populares. Présentation orale.

Hernando, Almudena. « ¿Por qué la historia no ha valorado las actividades de mantenimiento? » *Treballs d'Arqueologia*, No. 11. Barcelona. novembre 2005.

León, Irene. « Gestoras de Soberanía Alimentaria ». *La Fundación de Estudios, Acción y Participación Social*. février 22, 2008. Web. juin 2011. <http://www.fedaeps.org/alternativas/gestoras-de-soberania-alimentaria>

León, Irene. « Mujeres rurales: Desafíos y construcción organizativa ». *América Latina en Movimiento*. No. 332, mai 2011. Web. juin 2011. <http://alainet.org/active/1229&lang=es>

León, Irene et Lidia Senra. « Aproximación a las situaciones de las campesinas y sus propuestas para conseguir la igualdad de derechos entre mujeres y hombres en el marco de la lucha por la soberanía alimentaria », 2007. Étude réalisée par Entrepueblos.

León, Magdalena. « Globalización y libre comercio: un acercamiento desde el feminismo ». *Mujeres en resistencia, experiencias, visiones y propuestas*. Éd., Irene León. Agencia Latinoamericana de Información, Quito. 2005. [http://www.aulaintercultural.org/IMG/pdf/sally\\_burch.pdf](http://www.aulaintercultural.org/IMG/pdf/sally_burch.pdf)

Montecinos, Camila, GRAIN. Entretien personnel avec l'auteure. août 2010.

Nations Unies. *Déclaration universelle des droits de l'Homme*. 10 décembre N.d. Web. juin 2011. <http://www.un.org/en/documents/udhr/index.shtml#a23>

Nobre, Miriam. *Los alcances transformadores de la soberanía alimentaria*. août 2009. Web. <http://www.fedaeps.org/alternativas/los-alcances-transformadores-de-la>

*Rassemblement dans le cadre de la campagne sur les semences de la CLOC*. La Vía Campesina. 16 août 2010. Web. juin 2011. [http://www.viacampesina.org/sp/index.php?option=com\\_content&view=article&id=1051:reunion-campana-semillas-cloc-via-campesina&catid=15:noticias-de-las-regiones&Itemid=29](http://www.viacampesina.org/sp/index.php?option=com_content&view=article&id=1051:reunion-campana-semillas-cloc-via-campesina&catid=15:noticias-de-las-regiones&Itemid=29)

Rodríguez, Francisca, activiste. Entretien personnel. S.d.

Sommet mondial de l'alimentation, *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1996. Web. juin 2011.

La série **Perspectives féministes pour transformer le pouvoir économique** partage les expériences de la base et les témoignages de diverses groupes de femmes, fournit des analyses; et construit la connaissance sur les visions et pratiques de développement alternatifs, avec une vision de transformation.

Cet article sur la **souveraineté alimentaire** compile et analyse les débats actuels sur la souveraineté alimentaire à partir d'une perspective de genre, dont le mouvement des paysannes international et d'Amérique latine joue un rôle centrale. Le document explore les défis et promeut le débat parmi les défenseuses de l'égalité de genre sur comment faire la connexion avec la vision du mouvement paysans de la souveraineté alimentaire et les droits des paysan-nes.